

UNIVERSITÉ DE MONCTON

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 17 avril 1970

Sont présents: M. le Juge Adrien Cormier  
Me Adélaré Savoie  
Père Louis-Marcel Daigle  
Père Maurice Chamard  
Père Clarence Cormier  
M. Marcel Sormany  
M. le Juge Claudius Léger  
M. Aurèle Arsenault  
M. Arthur Pinet  
M. Laurier Thibault  
Docteur Claude Gaudreau  
M. Gilbert Finn  
Père O'Neil Ferguson  
Me Alfred Landry  
M. Fernand Girouard  
Soeur Auréa Cormier  
M. George-T. Urquhart  
M. Omer Doiron  
M. Victor Ross  
M. Médard Colette  
M. Helmut J. Schweiger  
M. Raymond Leblanc  
M. André Dostie (arrivée 11:45)  
M. Pierre Ménard

Monsieur le Président formule un mot de bienvenue à l'intention des nouveaux membres invités à sucrer au Conseil des Gouverneurs, et souligne la présence de monsieur Helmut J. Schweiger, Vice-recteur académique.

1 - a) Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 janvier 1970.

Il est proposé par monsieur Aurèle Arsenault et appuyé par monsieur Arthur Pinet que le procès-verbal de la réunion tenue le 30 janvier 1970 soit accepté tel que présenté. Adopté.

b) Ratification des procès-verbaux du Comité Exécutif.

Il est proposé par monsieur Marcel Sormany et appuyé par monsieur Fernand Girouard que les procès-verbaux des réunions du Comité Exécutif tenues les 16 février, 25 février, 13 mars et 26 mars 1970 soient ratifiés par le Conseil des Gouverneurs. Adopté.

2 - AFFAIRES DECOULANT DES PROCES-VERBAUX:

a) Nouvel ameublement des résidences Lefebvre et Lafrance.

Le nouvel ameublement des chambres des résidences Lefebvre et Lafrance a été commandé; celles-ci seront probablement aménagées pour la prochaine session des cours d'été, soit vers le 1er juillet 1970.

b) Comité chargé d'effectuer une étude socio-économique concernant le nouveau programme de génie.

Les résultats des études de ce Comité seront présentés au prochain Sénat Académique.

## c) Echange de terrains.

Des propositions ont été faites à la ville de Moncton ainsi qu'à la Communauté des Pères de Ste-Croix dans ce sens; cependant aucune décision finale n'a été prise à ce sujet.

d) Contrat - Vice-recteur académique.

Un contrat sera signé entre l'Université de Moncton et monsieur Helmut J. Schweiger, Vice-recteur académique, pour un terme d'office de cinq (5) ans.

## 3 - NOMINATIONS:

A la suite d'une recommandation du Comité Exécutif, Me Adélarde Savoie propose que les nominations suivantes soient approuvées par le Conseil des Gouverneurs:

Cette proposition est appuyée par monsieur Gilbert Finn. Adopté.

## 4 - RAPPORT DU RECTEUR:

## a) Commission de Planification Académique:

M. le Recteur informe les membres du Conseil des principales activités de cette Commission. A l'unanimité, les membres de cette Commission reconnaissent que l'évaluation des programmes constitue une priorité, et que cette évaluation ne saurait être adéquate sans l'apport de spécialistes dans chacune des principales disciplines enseignées à l'Université de Moncton. A cet effet, les membres de cette Commission ont recommandé l'élaboration d'un nouveau budget modifié de l'ordre de \$160,000. Après avoir effectué les démarches nécessaires auprès de la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick, monsieur le Recteur mentionne que celle-ci consent à subventionner 50% de ce budget, jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas \$80,000. Ce nouveau budget a été approuvé par le Comité Exécutif de l'Université de Moncton.

b) Collation des grades:

Les membres du Conseil sont informés du programme de la prochaine collation des grades.

Les personnes proposées comme récipiendaires de doctorats honorifiques à cette occasion ont bien voulu accepter ces degrés.

c) Service des Anciens:

Le Comité Exécutif de l'Université de Moncton a accepté les recommandations de l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Moncton à l'effet qu'un service des anciens soit établi et financé par l'Université.

d) Comité des programmes:

Un Comité des programmes a été formé, tel que le stipulent les statuts et règlements de l'Université de Moncton.

e) Comité conjoint entre l'Université de Moncton et la ville de Moncton.

Ce Comité a été formé afin d'améliorer les relations entre la ville de Moncton et l'Université.

f) Compagnie SEREM:

La Compagnie SEREM s'est assurée de la participation de plusieurs professeurs de l'Université de Moncton à une étude globale sur tous les aspects du développement de la région de Moncton si elle se voyait octroyer la responsabilité d'une telle étude.

g) Edifice de l'administration:

La construction de l'édifice de l'administration est remise à une date indéterminée dû à une diminution considérable du budget octroyé à la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick A cette fin. Une réorganisation des bureaux de l'administration est donc prévue dans un avenir rapproché.

h) Visites:

- Visite d'une journée de monsieur O'Sullivan, président de la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick, laquelle s'est avérée très fructueuse.
- L'honorable Robert Stanfield, invité des étudiants, a été reçu d'une façon formelle par l'administration de l'Université.

i) Invitations:

Monsieur le Recteur fait un bref rapport des réunions auxquelles il a été invité à participer depuis la dernière réunion de ce Conseil, et mentionne quelques autres invitations reçues de prononcer des conférences.

Il est proposé par monsieur le Juge Claudius Léger et appuyé par Père Louis-Marcel Daigle que le rapport du Recteur soit reçu. Adopté.

## 5 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ACADEMIQUE:

Le Vice-Recteur académique présente les excuses du Secrétaire Général de ne pouvoir assister à cette réunion, et fait rapport aux membres des points suivants:

- promotions de certains professeurs;
- récentes décisions du Sénat Académique;
- corps professoral pour l'année universitaire 1970-71;
- bourses de perfectionnement aux professeurs;
- recrutement et admissions des étudiants;
- statistiques des admissions en date du 14 avril 1970.

Il est proposé par monsieur le Juge Claudius Léger et appuyé par monsieur Arthur Pinet que le rapport du Vice-recteur académique soit accepté. Adopté.

## 6 - RAPPORT DU VICE-RECTEUR ADMINISTRATIF:

## a) Budget d'opérations:

Le Vice-recteur administratif présente aux membres une première compilation du budget d'opérations pour la prochaine année universitaire.

Il est proposé par le docteur Claude Gaudreau et appuyé par monsieur Marcel Sormany que le Conseil des Gouverneurs approuve le budget d'opérations pour l'année universitaire 1970-71 tel que compilé jusqu'à présent, et que le Comité des finances soit autorisé à finaliser ce budget. Adopté.

## b) Budget de construction:

Il est proposé par monsieur le Juge Claudius Léger et appuyé par Me Alfred Landry que le Comité des finances soit autorisé à dépenser la balance du montant prévu pour le développement de l'université au point de vue immeubles et facilités physiques, soit une somme de \$274,400., dans les cadres ci-dessous mentionnés:

- amélioration de l'édifice Taillon (\$100 ,000.)
- amélioration des terrains
- équipement de génie
- imprévu.

Proposition adoptée.

## c) Frais de logement et de pension - Résidences Lefebvre et Lafrance:

Monsieur Arthur Pinet propose que les frais de logement et de pension des résidences Lefebvre et Lafrance passent, dès septembre prochain, de \$700. à \$800. pour une chambre double, et de \$800. à \$900 pour une chambre simple. Proposition appuyée par le docteur Claude Gaudreau. Adopté.

Il est proposé par Père O'Neil Ferguson et appuyé par Père Clarence Cormier que le rapport du vice-recteur administratif soit reçu. Adopté.

## 7 - RAPPORT SUR LA CAMPAGNE FINANCIERE:

Les membres du Conseil reçoivent un rapport en date du 1er avril 1970 des revenus nets et des arrérages de la campagne financière en cours.

On suggère qu'un bulletin soit envoyé quatre fois l'an aux bienfaiteurs de l'Université de Moncton afin de les renseigner sur les développements de l'Université.

Il est proposé par Père O'Neil Ferguson et appuyé par Père Louis-Marcel Daigle que le rapport sur la campagne financière soit reçu. Adopté.

8 - PROGRAMME DE PREPARATION A LA MAITRISE EN LINGUISTIQUE (TRADUCTION) :

Me Adélarde Savoie propose que le Conseil des Gouverneurs donne au programme de préparation à la maîtrise en linguistique (traduction) une approbation de principe pour septembre 1971, à condition que ce programme soit reconnu comme priorité par la Commission de Planification Académique, et qu'au besoin il soit soumis aux corps appropriés pour révision à la lumière des recommandations de la Commission. Cette proposition est appuyé par Père Clarence Cormier. Adopté.

Une demande à cet effet sera immédiatement faite à la Commission de l'Enseignement Supérieur du Nouveau-Brunswick.

On suggère qu'une publicité soit faite concernant ce nouveau programme de préparation à la maîtrise en linguistique, en mentionnant qu'il sera en vigueur en septembre 1971.

9 - PRE-REQUIS POUR LES ETUDIANTS SE DIRIGEANT EN MEDECINE, ART DENTAIRE ET PHARMACIE:

A titre d'information, le Vice-recteur académique mentionne que la Faculté des Sciences offre aux étudiants désirant se diriger en médecine, art dentaire et pharmacie un programme rencontrant d'emblée les exigences nécessaires pour s'orienter vers ces disciplines.

10 - PROCHAINE REUNION:

La date de la prochaine réunion est fixée au 7 août, 1970, à moins de raisons majeures de la part de l'administration de l'Université.

L'assemblée est ajournée à l'unanimité.

(Signé) \_\_\_\_\_

M. le Juge Adrien Cormier,  
Président

(Signé) \_\_\_\_\_

Victor Ross/Hector Frenette,  
Secrétaire